

CR réunion plénière du comité de filière - 24 mars 2022

Dossier suivi par : Guillaume Blanc

Présents :

Gérard Rameix – Président du Comité	Hélène Aussignac – Régions de France
Loïc Malivet – Filière Cheval	Marianne Dutoit – FNC
François Laurans – Le Trot	Laurent Prenat – FNC
Henri Pouret – France Galop	Benoît Denis – Coordination Rurale
Louis de Bourgoing – France Galop	Geneviève de Brach – Coordination Rurale
Sonia Wittreck – France Galop	Pier Paolo Zenoni – Confédération Paysanne
Catherine Bonnichon de Rancourt – FFE	Jean-Louis Cannelle – Conf. Paysanne – Cerrta
Emilie Morichon – SHF	
Magali Bogaert - SFET	
Solène Fauqueux – Filière Cheval	Florent Romagoux – BCHIC
Luc Kronus – Fédération des Eleveurs de Galop	Louise Tocqueville – BCHIC
Hugues Calvin – FCC	Florence Méa – IFCE
Claire Olivier – FCC	Sandie Jarrier – IFCE
Philippe Audigé - GHN	Eric Leclerc – IFCE
Mathias Hébert – GHN	Pascale Heydemann – IFCE - OESC
Stéphane Meunier – SEDJ	Amandine Julien – IFCE
François Xavier de Chevigny – AEG	Guillaume Blanc - IFCE
Frédéric Danloux – AEP	Alix de Galbert – Kyu
Charles François Louf – AVEF	Sacha Korboulevsky - Mazars
Eric Touzaint - CNEF	

Ordre du Jour :

- Point sur l'**étude Impact Covid** sur la filière - 9h30 - 11h00
- Premier état des lieux sur les **données des liasses fiscales** - 11h00 - 11h15
- **Question TVA** soulevée par le GHN - 11h15-11h30
- **Point PAC** et récentes évolutions spécifiques aux équidés 11h30-11h45 Intervention de Hélène Aussignac – Régions de France
- Information sur l'organisation par l'INRAE d'entretiens avec des représentants des filières agricoles autour de la **transition écologique** - 11h45 - 12h00
- Conjoncture économique : **répercussions du conflit Russie – Ukraine** – Eric Touzaint
- **Projet Alimequestre** : Vers une conduite alimentaire économe, durable et respectueuse des équidés – Pôle DIR Ifce
- **Plan de résilience économique et social** : Sollicitation des acteurs pour que la Filière Cheval puisse bénéficier de ce plan

Introduction du Président et de la DGA de l'IFCE

Point sur l'étude Impact Covid sur la filière

Les membres du comité de filière ont reçu les documents sur chacun des périmètres étudiés. La présentation a porté sur 3 axes :

- Activités ;
- Emplois ;
- Entreprises.

L'échéance d'un livrable au 15 avril a été rappelée.

Activités :

L'élevage a été très dynamique porté par une augmentation forte du segment sport/loisir. Seul le nombre de juments trotteuses mises à la reproduction a subi une baisse de 6%. François Laurans, pour Le Trot, précise que cette baisse ne présente pas de mise en danger du segment sous réserve que cela n'impacte dans les années à venir le nombre de partants. A ce titre, il précise que Le Trot porte son attention aux programmes à destination des jeunes chevaux.

La demande sur toutes les gammes d'équidés a été très forte en 2021 avec une augmentation des prix importante (+23% sur le segment sport/loisir). L'exportation vers les pays tiers a fortement marqué le pas.

L'équitation est le seul sport français qui gagne des licenciés. Sur ce segment, en 2021, les compétitions sont très en deçà de 2019 du fait du covid mais aussi de la crise sanitaire rhinopneumonie de début 2021.

Les paris hippiques ont retrouvé leur niveau 2019. Le pari en ligne est en augmentation constante et a connu un coup d'accélérateur du fait des confinements.

La consommation de viande chevaline poursuit son déclin, indépendamment de la crise COVID.

Echanges :

Les participants soulignent la qualité du travail réalisé.

Gérard Rameix souligne que ces résultats sont assez surprenants par l'optimisme qu'ils portent : la filière a souffert durablement depuis la crise financière de 2008 et de l'évolution des taux de TVA en 2013, on pouvait craindre un impact plus fort de cette crise sanitaire



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Louis de Bourgoing précise que ce dynamisme est en phase avec l'optimisme de l'économie française qui présente un rebond important.

Frédéric Danloux pense qu'il faut être très vigilant, car cette crise risque d'avoir des répercussions sur le long terme du fait du remboursement des PGE qui pourrait mettre en danger les entreprises les plus fragiles. Il s'inquiète également de la baisse importante des jeunes chevaux à l'entraînement et rejoint François Laurans sur la vigilance nécessaire.

Benoît Denis souhaiterait savoir si le comportement des éleveurs a été identique sur les différentes gammes (éleveurs <2 juments / <5 / >5). Ce point sera étudié par l'IFCE.

Loïc Malivet s'interroge sur le nombre de jeunes chevaux au pré-entraînement et souligne la baisse sur les chevaux de 5 et 6 ans qui est problématique.

Emplois et compétences :

Les données ont été analysées sur 3 segments :

- Entraînement trot et galop ;
- Etablissements équestres ;
- Elevage : trot, galop, sport/loisir.

Les premiers constats montrent que l'entraînement, et surtout au trot, a été le segment le plus fortement touché, qu'il n'y a eu que peu de licenciements (uniquement liés à des entreprises déjà fragiles économiquement) compte tenu de la tension existante sur l'emploi dans la filière. La crise sanitaire semble en outre avoir accéléré les préoccupations des chefs d'entreprises sur la montée en compétences et l'amélioration des conditions de travail des salariés.

La crise et la tension sur l'emploi ont augmenté les temps de travail des responsables d'entreprises.

Echanges :

François Xavier de Chevigny précise, ce qui avait été déjà soulevé dans le travail sur la TVA, que les entraîneurs se sont fragilisés par l'augmentation du pourcentage de chevaux en location par les entraîneurs.

Frédéric Danloux rappelle que la fragilité des entraîneurs peut se traduire rapidement sur une fragilisation des autres acteurs des courses et in fine de l'ensemble de la filière. Il propose l'organisation d'états généraux sur l'entraînement.

Loïc Malivet rappelle les difficultés de recrutement que rencontrent les acteurs du monde des courses (#lechevalrecrute, colloque à Longchamp) et que le recours aux travailleurs étrangers est difficile (contrats < 4 mois).

Impacts économiques :

Les mesures liées au chômage partiel ont été improductives dans la filière cheval, car les activités d'entretien et d'entraînement des équidés ont été maintenues pendant les phases de confinement. Marianne Dutoit indique que ce problème est commun à toutes les activités agricoles.

La crise s'est traduite, pour l'élevage, par un report des ventes et, même si, sur l'année, le marché a été dynamique, cela a augmenté les charges.

Les aides de type chômage partiel ont permis de compenser le trou de trésorerie lié aux confinements, mais comme elles n'ont pas concerné l'entraînement, ces acteurs ont été très impactés.

Les PGE consommés par les entreprises seront difficilement remboursables dans les 5 ans sans mettre en péril leurs entreprises.

Echanges :

Les membres du comité de filière souhaitent que l'étude soit poursuivie sur le moyen terme afin d'analyser les risques sur les entreprises fragilisées, car l'impact de la crise va se poursuivre sur plusieurs années. Pour exemple, le remboursement des PGE va augmenter les annuités de remboursement dans les années à venir.

Gérard Rameix précise que les PGE ont permis de limiter les cessations d'activités des entreprises, mais que leur remboursement sera difficile pour les entreprises.

Relevé de décision : Les membres du comité de filière proposeront d'ici le 8 avril des modifications ou des ajustements à Pascale Heydemann pour finaliser les documents finaux.

Premier état des lieux sur les données des liasses fiscales

Présentation de Pascale Heydemann. Dans le cadre de ce projet, des contacts seront pris par le service des observatoires avec les acteurs concernés pour des échanges bilatéraux.

Point TVA

Philippe Audigé a rappelé l'historique des problématiques liées à la TVA sur la filière cheval. Il estime qu'il est important de travailler de façon collective sur une position commune dans la négociation qui va s'instaurer autour de la transposition de la directive TVA de l'UE. Il souhaite que le comité de filière soit le lieu de la discussion : La bataille on la gagnera ensemble ou on ne la gagnera pas.

Le GHN et les associations d'entraîneurs ont sollicité le président du comité de filière. Le courrier et sa réponse sont joints au présent CR.

Gérard Rameix propose de créer un groupe de travail au sein du comité de filière pour préparer un dossier et des positions filière et ainsi entamer des discussions avec la DGFIP, le MAA et les ministères impliqués dans les relations européennes.

Loïc Malivet estime que c'est au groupe "Filière Cheval" de prendre le lead sur ce dossier en agrégeant autour de lui les structures qui le souhaitent. Il rappelle que le système français de TVA est un frein à l'installation d'investisseurs étrangers en France.

Frédéric Danloux rappelle qu'une réponse univoque est indispensable pour être entendu par les politiques et l'Etat. Catherine Bonnichon appuie la proposition de Loïc Malivet que ce soit "Filière Cheval" qui soit maître d'œuvre dans ce dossier.

Relevé de décision : Mise en place d'un groupe de travail technique au sein du comité de filière, validation d'un message clair et portage politique par les représentations socioprofessionnelles, autour de "Filière Cheval".

Point PAC

Le travail mené de façon concertée via le comité de filière, puis porté auprès des politiques par les acteurs de la filière a démontré l'efficacité d'une démarche collective.

Hélène Aussignac, conseillère en charge de l'agriculture, l'agro-alimentaire, de la pêche et de la forêt au sein de Régions de France, a souhaité présenter les résultats des échanges qui ont eu lieu à l'occasion du groupe d'échange, au sein de Régions de France, sur la PAC Cheval le 23 mars.

La prochaine programmation PAC : 1^{er} janvier 2023 – 2027.

Le partage des autorités de gestion entre Etat et Régions évolue dans cette nouvelle PAC et le transfert de compétences sera opérationnel.

Les régions vont gérer les aides non surfaciques et l'Etat gèrera les aides surfaciques (conversion AB, ICHN, MAEC). Les PRM sont non surfaciques et gérées par les régions.

Toutes les régions se coordonnent avec l'Etat autour d'un document unique le PSN.

La méthode choisie au niveau des régions est la mise en place de groupes de travail pour rédiger un cadre d'intervention collectif.

Le projet PSN permet d'avoir une meilleure lisibilité et plus de souplesse dans les régions.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le cadre européen est bien sûr suivi, mais sans qu'il soit contraignant et restrictif.
Le groupe de travail a souhaité mettre en œuvre des démarches de simplification. C'est dans ce cadre que l'ensemble des activités équinnes avaient été mises dans le "off farm".
Le PSN est un document de contractualisation entre la France et l'UE.

Les régions ont globalement révisé leur position afin de permettre aux activités équinnes de pouvoir être éligibles au "on farm" et au "off farm". Cette révision sera présentée à l'UE.

Sous réserve de l'acceptation de la commission, on devrait avoir une subsidiarité totale laissée aux régions pour choisir le cadre d'intervention dans lequel seront adossées les activités équinnes.

Hélène Aussignac souligne le manque de communication qui a eu lieu avec les régions et rappelle que sa porte est ouverte pour toutes discussions avec les régions.

Marianne Dutoit remercie Régions de France pour cette évolution du PSN. Elle rappelle que l'exclusion de l'élevage du "on farm" était difficile à faire comprendre aux agriculteurs.

Ses inquiétudes portent sur le risque d'inéquité entre régions. → L'inéquité est un débat politique, mais il est clair qu'il pourra y avoir des différences en fonction du poids des filières cheval dans chacune des régions.

Sur la question de l'installation en équinnes, les échanges au sein de la commission agriculture n'ont pas remis en question son statut agricole, même s'il peut y avoir des diversités de traitements région par région.

Elle rappelle que les PRM ne sont pas éligibles à tous les élevages de trait dans toutes les régions et que cette population d'éleveurs a besoin de soutien. → Ce sujet a bien été identifié par les régions comme un sujet majeur.

Jean-Louis Cannelle souhaite savoir si toutes les régions ont participé à cette récente discussion afin de pouvoir solliciter les régions qui n'étaient pas présentes. → Les régions d'OM sont moins présentes du fait de la distance, mais à cette réunion particulière étaient présentes les régions Idf, Normandie, PdL, Occitanie, Grand Est, Bourgogne Franche Comté, Grand sud. Il manquait Nouvelle Aquitaine, HdF, Centre Val de Loire et la Bretagne qui était excusée.

Début avril, ces régions absentes seront bien présentes. Toutes les régions se sont cependant exprimées et ont validé les arbitrages de modification du PSN.

Pier Paolo Zenoni interroge sur la ligne de partage entre "on" et "off" farm → Il y aura plutôt une orientation de l'élevage vers le "on farm" sous réserve de l'arbitrage UE.

Geneviève de Brach regrette que l'ensemble des régions n'aient pas été présentes. Elle précise que sur la Région CVL, la filière Cheval est moins bien traitée que l'apiculture.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Hugues Calvin remercie Régions de France et rappelle que la filière a été entendue du fait d'un travail en amont collectif et du message clair et commun.

Relevé de décision : Mise en place d'une commission spécifique sur la PAC au sein du comité de filière en lien avec Régions de France.

Agro-écologie et marchés

La filière équine est reconnue par l'INRAE comme une des filières de l'agriculture française à intégrer à ce projet.

Les représentants de la filière proposeront très rapidement des personnes qui feront partie du panel enquêté par l'INRAE. Coordonnées à renvoyer à Marion Cressent, pôle DIR de l'IFCE – (marion.cressent@ifce.fr - 06 27 70 51 19)

Conjoncture économique : répercussions du conflit Russie – Ukraine

Eric Touzaint, président du CNEF, a souhaité faire le point sur les évolutions des tarifs des matières premières du fait de la guerre en Ukraine.

Il signale les conséquences majeures sur les tarifs des matières premières, des engrais et de l'énergie. Ce phénomène est amplifié par un stockage de "protection" de certains pays.

La hausse des prix avait débuté avant le conflit du fait de mauvaises récoltes et d'une demande plus importante, mais s'est accélérée dans les dernières semaines.

La problématique d'approvisionnement touche encore plus les produits non OGM uniquement récoltés en Europe et dans les pays touchés par le conflit. Les pays d'Amérique du Sud ont cessé la production de non OGM.

Il y a un effet de cascade et les courbes deviennent exponentielles sans perspective de limites.

Louis de Bourgoing signale que France Galop a augmenté de 10% les indemnités kilométriques.

Philippe Audigé et Frédéric Danloux insistent sur l'augmentation des risques pour les centres équestres et les entraîneurs déjà fragilisés par la crise sanitaire et la nécessité impérieuse de se rapprocher du prochain gouvernement pour l'alerter sur les conséquences pour la filière. Ce contexte particulier confirme le besoin de poursuivre les travaux sur la santé économique de nos entreprises.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Projet Alimequestre : Vers une conduite alimentaire économe, durable et respectueuse des équidés

Dans un contexte d'augmentation rapide des coûts de l'alimentation, de tensions accrues sur le marché de l'emploi, d'attentes sociétales fortes en matière de BEA ou de DD,, le pôle DIR lance un projet sur 4 ans. A partir des besoins identifiés par les acteurs, l'objectif est d'intensifier la production et le transfert de connaissances, en matière d'alimentation, vers les acteurs de la filière. In fine les impacts de l'évolution des conduites alimentaires (sur l'économie, sur le BEA et sur le DD) seront évalués.

Relevé de décision : Présentation du projet et échanges avec les professionnels pour recueillir leurs besoins sur cette thématique lors de réunions nationales et régionales. Mise en place d'un groupe de travail et de pilotage sur le sujet.

Contact : Pauline Doligez – pauline.doligez@ifce.fr - 06 27 48 11 19

Plan de résilience économique et social

Plusieurs acteurs se sont exprimés auprès des services de l'Etat pour que la filière équine ne soit pas oubliée dans la mise en œuvre de ce plan de résilience.

Relevé de décision : Il est indispensable que très rapidement un courrier dans ce sens soit rédigé et porté vers l'Etat de façon collective autour de "Filière Cheval"

Question diverse :

Frédéric Danloux demande à ce que le comité de filière réunisse les acteurs du sanitaire pour les faire travailler ensemble. → **Proposition d'une réunion : ATM / RESPE / GDS / Profession vétérinaire.**

Conclusion : Richesse des sujets évoqués et des débats. .

Gérard Rameix explique que le comité de filière prend son rythme de croisière avec des sollicitations et des échanges de plus en plus importants entre les acteurs. Il félicite également les membres du comité de vouloir travailler collectivement à la réflexion autour des grands enjeux pour la filière et à l'expression de positions univoques.

Le président propose que, sur les sujets d'actualité, soient mis en place autant que de besoin des groupes de travail spécifiques.

Fin de la réunion : 12h35



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

